

### **Les connaissances et aptitudes de base du diététicien préconisées:**

Le traitement des troubles de l'alimentation scientifiquement fondé consiste en une approche interdisciplinaire dont l'accompagnement alimentaire d'un diététicien constitue un maillon essentiel. Il est nécessaire d'organiser une formation spécialisée pour pouvoir offrir de bons soins diététiques à cette population spécifique. Ainsi, une bonne connaissance des aspects psychologiques et neurobiologiques des troubles de l'alimentation, entre autres, est capitale.

Pour le diététicien qui travaille dans un cadre ambulatoire spécialisé, les connaissances et aptitudes de base préconisées comprennent :

- L'expertise dans les besoins nutritionnels spécifiques à l'âge de la population de clients ;
- Les connaissances relatives au développement normal du comportement alimentaire ;
- Les connaissances relatives aux caractéristiques des différents problèmes alimentaires, troubles de l'alimentation et problèmes liés au poids, y compris les critères DSM-5 ;
- Les connaissances du profil de risque et de la psychodynamique des problèmes d'alimentation et de poids ;
- Les connaissances des principaux symptômes de la malnutrition, du comportement de purge et des crises de boulimie, ainsi que de leurs conséquences somatiques ;
- Les connaissances de l'impact physique, psychique et social du trouble de l'alimentation ;
- Les connaissances relatives aux différentes stratégies de traitement nutritionnelles pour la restauration du poids, le recouvrement de l'état nutritionnel et la normalisation du comportement alimentaire ;
- Les connaissances relatives au « syndrome de réalimentation » (refeeding syndrome) ; pathologie, critères de risque, traitement, surveillance et suppléance ;
- Les connaissances et aptitudes relatives à la prévention des rechutes ;
- Les connaissances relatives aux différents cadres de motivation et techniques correspondantes ;
- La collaboration interdisciplinaire, ainsi que la collaboration avec des figures de soutien (comme les membres de la famille, les parents, le conjoint, etc.) ;

- Les connaissances des modalités relatives à l'échange d'informations, au RGPD et à la confidentialité ;
- Les connaissances de la carte sociale relative au traitement du trouble de l'alimentation.

Les diététiciens chargés de traiter des clients présentant des troubles de l'alimentation doivent connaître les limites de leur propre profession, ainsi que celles des autres disciplines concernées.